

MODALITES D'INSCRIPTION EQUITATION 2017

DISPOSITIF RÉSERVE AUX RÉSIDENTS AIXOIS

Tout dossier incomplet sera refusé et toute absence non justifiée le jour de l'inscription annulera votre pré-inscription

1/ AVANT LA PRÉ-INSCRIPTION.

- Bien s'informer sur le dispositif « Pass'Sport Club », à la Direction des Sports au 04.42.91.88.50 ou sur le site internet de la Ville www.aixenprovence.fr
- Prendre note que le nombre de places 2017 est limité et, concerne seulement les 1ère année (débutants).
- Réservé aux résidents aixois.
- Enfants nés de **2010 à 2001**
- Consulter les lieux et créneaux (voir ci-dessous)

2/ PRE-INSCRIPTION

Le mercredi 6 septembre à partir de 14h

- Par internet sur le site de la ville d'Aix-en-Provence www.aixenprovence.fr
ou
- A la Direction des Sports (Complexe Sportif du Val de l'Arc - Chemin des infirmeries - 13100 Aix en Provence) pour les personnes ne disposant pas de connexion internet (**sans garantie d'obtenir une place !**) – **un seul poste de travail sera consacré aux pré-inscriptions.**

Attention : si votre pré-inscription ne correspond pas aux critères cités dans les modalités, celle-ci sera automatiquement annulée.

3/ INSCRIPTION :

Pour valider votre inscription, vous devrez présenter tous les documents requis lors de la journée d'accueil qui aura lieu à la Direction des Sports - Complexe Sportif du Val de l'Arc – Chemin des infirmeries – 13100 AIX EN PROVENCE

Le mercredi 13 septembre 2017 de 8h à 13h

**Les dossiers incomplets ne seront pas traités
Aucune forme de dérogation ou de remboursement ne sera accordée**

PIECES A FOURNIR POUR CONSTITUER UN DOSSIER

A PRESENTER LE JOUR DE VOTRE RENDEZ-VOUS

- ✓ 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation rempli par le médecin (si la rubrique certificat médical sur le dossier pré-inscription n'a pas été complétée)
- ✓ 1 chèque par enfant avec la somme correspondant au montant de **178 €** libellé à l'ordre du « Trésor Public » (**aucun remboursement ne sera accepté.**)
- ✓ Une copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone) de moins de trois mois.
- ✓ Le livret de famille mentionnant le nom de l'enfant ou photocopie de la carte nationale d'identité.
- ✓ Le dossier de pré-inscription au Pass'Sport Club équitation (à imprimer à l'issue de votre pré-inscription)
- ✓ 1 photo

4/ LISTE D'ATTENTE

Une ré-actualisation des places disponibles dans les divers créneaux sera mise à jour tous les soirs à 20h.

Lieux et horaires de pratique :

❶ Club hippique Aix-Marseille

320, chemin des cavaliers
Route des Milles
13090 Aix en Provence

Mardi 17h30 à 19h00
Mercredi 16h30 à 18h00
Vendredi 17h30 à 19h00
Samedi 10h30 à 12h00
Samedi 16h30 à 18h00

❷ Club hippique des Pinchinats

Campagne Chevalier
1811, route des Pinchinats
13100 Aix en Provence

Mardi 17h30 à 19h00
Vendredi 17h30 à 19h00